

Laïcité Neutralité Signes religieux Vivre ensemble
Mixité Égalité Non-discrimination Liberté de conscience

PLAN NATIONAL DE FORMATION



Valeurs de la République et Laïcité

**2 jours
de formation**

Région Hauts-de-France

La formation Valeurs de la République et Laïcité permet aux professionnels et aux bénévoles d'être au clair avec le principe de laïcité, de mieux comprendre comment l'appliquer et l'expliquer, et ainsi contribuer à promouvoir le vivre-ensemble et partager les valeurs de la République au quotidien.

LA LAÏCITÉ, C'EST QUOI ?

La laïcité est un principe constitutionnel qui garantit la non-ingérence de l'État dans les affaires religieuses et réciproquement. C'est la liberté pour chacun de croire ou de ne pas croire, de pratiquer un culte ou pas ou même d'en changer. L'État est neutre et impartial pour garantir l'égalité de traitement de tous les citoyens et citoyennes quelles que soient leurs convictions. La laïcité permet de faire vivre les valeurs républicaines.

CETTE FORMATION, POUR QUI ?

Cette formation s'adresse à tous les acteurs de terrain, agents publics, salariés et bénévoles associatifs en contact direct avec les publics et intervenant dans le domaine de la politique de la ville, de la jeunesse et des sports.

UNE FORMATION DE 2 JOURS, POUR QUOI FAIRE ?

- Respecter et faire respecter le principe de laïcité dans son activité professionnelle, sans discriminer.
- Expliquer clairement à ses interlocuteurs les règles qui s'appliquent et en faire partager le sens
- Comment réagir face à des comportements ou des revendications faisant référence à la religion ?
- Quelles sont les obligations de neutralité des agents publics ? Des salariés associatifs ? Quels sont les droits et devoirs des usagers dans une mairie ? Dans une mission locale ? Dans un club sportif ? À l'école ?
- Quelles réponses apporter aux demandes d'adaptation des repas, d'aménagements d'horaires, de non-mixité ?

QUEL PROGRAMME ?

Deux jours de formation, basés sur des quiz, des jeux de rôle et des échanges.

- Des repères historiques et des références juridiques de base sur les valeurs de la République et le principe de laïcité.
- Des clés pour répondre aux situations rencontrées sur le terrain
- Adopter un positionnement adapté à sa situation professionnelle et au statut de son employeur
- Construire un argumentaire
- Avoir une posture de dialogue et de pédagogie
- Des échanges sur ses pratiques avec d'autres professionnels.

La formation est dispensée par un réseau de 110 formateurs, formés et habilités par l'Etat et que nous missionnons auprès des structures qui en font la demande en région Hauts de France.

UN DISPOSITIF NATIONAL

Ce plan de formation s'appuie sur un kit pédagogique unique, élaboré par un groupe de travail partenarial piloté par l'ANCT, l'Observatoire de la laïcité ainsi que le bureau central des cultes du ministère de l'Intérieur. Au niveau régional, le déploiement est piloté par le Préfet HdF et le SGAR qui a missionné FACE MEL pour assurer la coordination technique de la programmation des formations.

MODALITÉS PRATIQUES POUR PARTICIPER

- Constituer un groupe de 15 personnes minimum et mettre à disposition une salle
- Ou s'inscrire individuellement à une session ouverte à tout public sur le site internet
- Formation prise en charge par l'Etat, financée par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (pas de frais pédagogiques à la charge des participants)

CONTACT ET INSCRIPTIONS

Anne-Marie Leclercq-Helin

Chargée de projet VRL

vrl.hautsdefrance@gmail.com

06.29.26.40.04

www.valeursrepubliquelaicite-npdcp.fr